



Pour information et en complément de l'annexe 7, il y a lieu de joindre:

ATTENTION: il est important que vous soyez disponible (transmettre votre numéro de gsm), si votre dossier est soumis à enquête publique ou annonce de projet, afin que vous puissiez venir chercher les affiches compte tenu des délais de rigueur imposés par le Codt.

Nombre d'exemplaire	Documents
4	Demande de permis (annexe 7) <i>Ne pas oublier d'indiquer un numéro de téléphone</i>
1	Copie de votre carte d'identité ou indication de votre n° national dans l'annexe
4	Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement
4	Reportage photographique (conformément aux annexes de demande)
4	Schéma/croquis du plan d'implantation (conformément à l'annexe 7 de demande)
4	Le cas échéant, pour autant que les arbres soient visibles dans leur entièreté depuis un point de l'espace public, un document indiquant : - les arbres à haute tige, dont le tronc mesuré à 150 cm du sol, présente une circonférence de minimum 150 cm ; - les arbustes, dont le tronc mesuré à 150 cm du sol, présente une circonférence de minimum 70 cm.